

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 23 septembre 2014

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BON, M. BOURGUIGNAT, Mme GINDRE, M. JORROT, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme MARTIN-GENDRE, Mme POLONCEAU, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (4) M. MILLOT (représenté par Mme TENENBAUM), Mme HERVIEU (représentée par Mme AKPINAR-ISTIQUAM), M. JASPART (représenté par Mme AVENA), Mme OBRIOT (représentée par Mme POLONCEAU).

Membres excusés : (2) Mme GAUTHIÉ, Mme TROUWBOST.

Date de convocation : 17 septembre 2014

Délibération n° : 52-2014

**Objet : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
convention relative au financement de l'équipement « cuisine » du centre social Fontaine d'Ouche**

La cuisine du centre social Fontaine d'Ouche répond à de multiples besoins :

- Support des actions familles (ateliers « cuisine » thématiques, actions autour de la diététique, approche ludique avec des groupes).
- Outil pédagogique pour l'accueil de loisirs de l'ADPEP 21 (goûters, activités cuisine..).
- Activités associatives (repas de fin d'année, goûters, anniversaires...).
- Espace de convivialité (espace du personnel, réunions exceptionnelles...).

Le rapprochement avec la maison de quartier en 2013 et les orientations du projet du pôle solidarité santé (et en particulier de la Direction des Interventions Sociales et du Handicap) ont suscité des besoins nouveaux, et entre autres :

- La restauration des Actions Jeunesses Citoyennes collectives (AJC) ;
- un travail de rapprochement avec les associations caritatives dites « d'aide alimentaire » (Epi'sourire, Croix Rouge, Restos du Cœur et la Banque Alimentaire) autour d'activités nécessitant, notamment, une cuisine pédagogique.

Depuis plusieurs années, la remise aux normes de cette cuisine est évoquée. Un projet d'investissement a vu le jour en 2013 pour l'aménagement d'une cuisine pédagogique au rez-de-chaussée du centre social. Ce projet d'envergure (estimé à plus de 200 k€) renvoie à une réflexion plus globale concernant la restructuration de l'équipement et il n'a pu, à ce titre, être pour le moment inscrit au budget.

Sans obérer les possibilités de mise en œuvre à terme d'un projet global, et afin de consolider le travail engagé avec nos partenaires, le projet aujourd'hui présenté porte sur la remise à niveau de l'équipement de la cuisine :

- éléments mobiliers (pour encastrement et rangement) ;
- réfrigérateur de type professionnel ;
- congélateur ;
- plaques à induction ;
- four de grande capacité.

D'un montant total de 10 000 €, cet investissement, qui ne nécessite pas d'inscription de crédits supplémentaires, est soutenu par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF). Le financement de la DRAAF se portera à hauteur de 6 455 € soit 64 % du montant total selon les critères définis dans la convention jointe à la présente délibération.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration décident :

- d'approuver les termes de la convention ;
- d'autoriser le Président ou son représentant légal à signer cette convention.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
DISH : 1
Receveur Municipal : 2



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE 24 SEP. 2014

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le:

02 OCT. 2014

